

Composition du comité de thèse

But du comité de thèse :

Le but du comité de thèse est d'évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de ses études de doctorat. Le comité de thèse évalue également l'environnement dans lequel travaille l'étudiant(e). Les recommandations du comité doivent être formatives et permettre à l'étudiant(e) d'évoluer scientifiquement et de compléter ses études dans les temps requis. En cas de problèmes, l'étudiant(e) peut en tout temps convoquer son comité.

Création du comité de thèse :

Avant son inscription au PhD, l'étudiant(e) verra à la création de son comité de thèse. Le comité de thèse est formé de trois membres : le directeur de recherche, un chercheur choisi par l'étudiant et un président désigné par le Comité des Études Supérieures. Après discussion avec son directeur de recherche, l'étudiant(e) contacte le chercheur qu'il a identifié et s'assure que celui-ci accepte de siéger sur le comité.

Étudiant :	Directeur :
Nom du chercheur proposé :	Le chercheur a accepté d'être membre du comité
Titre du projet de recherche	
L'étudiant s'engage à convoquer le Comité une fois l'an à au trimestre :	
Été	Automne
	Hiver

Président proposé par le Responsable des études supérieures :

Signatures

Étudiant :	
Directeur :	
Responsable des études supérieures :	
Date :	